

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **SEPTIÈME jour du mois DE MAI de l'an deux mille DIX-HUIT**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Mary Cartmel et Louise Hébert ainsi que Messieurs Jean DesRosiers, Christian Laporte, Pierre Martineau et Andrew Retchless

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Caroline Rioux, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 7 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

18-05-111

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 11.9 Octroi financier au Musée Copps.

ADOPTÉE

18-05-112

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu*

QUE le procès-verbal du 3 avril 2018 et celui du 9 avril 2018 soient adoptés tel que déposés.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

DOSSIER VÉLO

- **Projet pilote navette sur Massawippi**

La gestion du projet sera assurée par le Parc régional Massawippi. L'ouverture du service est prévue pour le 23 juin. Ponton accommodant 12 passagers, sur réservation, 10\$/ personne, 5 jours/semaine. Non disponible les mardi et mercredi.

- **Campagne de sensibilisation**

La MRC a reçu une aide financière de 6 000 \$ de la SAAQ pour le déploiement d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière. : • Présentation dans des classes du primaire par les corps policiers • Dépliant d'information pour les cyclistes et automobilistes • Publication de capsules d'information • Tenue d'un événement spécial visant à informer et sensibiliser la population à différents aspects de la sécurité à vélo et au partage de la route aura lieu le 16 juin de 13h à 16h au parc Cabana à Magog.

- **Carte vélo**

Le mandat se poursuit avec Vélo Québec. Certaines municipalités ont été mises à contribution pour la recherche de photos permettant d'illustrer les tracés retenus. Cette carte devrait être disponible à la fin mai.

CULTURE

- **Typiquement Memphrémagog**

Un plan de promotion sera déployé sur les médias sociaux au cours des prochains mois. Vous êtes invités à vous abonner aux pages Facebook et Instagram Typiquement Memphrémagog, et à y partager vos photos de paysage ou d'éléments patrimoniaux.

AMÉNAGEMENT

- **Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)**

Selon les dernières informations du MAMOT, les nouvelles orientations gouvernementales sont en réécriture finale. Il y aurait de nouvelles consultations en mai et juin. Elles devraient être adoptées en juin prochain.

- Les membres du CCA (comité consultatif agricole) souhaitent que les règlements municipaux soient amenés au comité lorsqu'ils concernent la zone agricole afin de pouvoir donner des recommandations au comité administratif lors de leurs conformités.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une présentation a eu lieu le 3 mai au centre de tri de Récup Estrie à 13 h 30. L'invitation s'adressait aux élus, conseillers municipaux et membres des CCE.

- **Caractérisation des déchets**

Le choix des municipalités ciblées pour la caractérisation est basé sur leurs quantités de déchets et de matières organiques collectées, la fréquence de leurs collectes, leur calendrier de collecte et l'offre de services de récupération disponibles pour le citoyen.

- **Espèces exotiques envahissantes**

Une formation sur les espèces exotiques envahissantes aquatiques et le lavage des embarcations est offerte le 16 mai au Canton de Stanstead. Cette formation est destinée aux préposés des stations de lavage, membres des associations, employés des descentes à bateaux et conseillers municipaux.

Des dépliants sont en préparation sur les cinq principales EEE présentes dans la MRC : myriophylle à épi, berce du Caucase, phragmite, renouée du Japon, nerprun. Les fichiers seront partagés avec les municipalités.

- **Inventaire des prises de pêche (creel survey)**

La MRC collabore à la préparation d'un vaste inventaire des prises de pêche au lac Memphrémagog, coordonné par le gouvernement du Vermont. Les travaux débuteront à l'automne 2018, et se poursuivront jusqu'en 2020. Le financement est confirmé : 250 00 \$ US sont réservés pour la partie québécoise du lac.

SÉCURITÉ INCENDIE

- **Centrale d'appels d'urgence 911**

Les représentants de la centrale CAUCA devaient rencontrer, le 2 mai dernier, la MRC (membres du comité de sécurité incendie, directeurs incendie et Régie de police de Memphrémagog) afin que les démarches de transition de l'information puissent être amorcées sans trop tarder et de la bonne manière.

Protection Policière

- **Opération « Intersection » avec les élus**

Il s'agit d'une opération d'envergure nationale se déroulant simultanément le 3 mai. Un maire de la MRC devait être jumelé à un policier pour participer à la planification et à la réalisation d'une opération policière, par exemple, une opération radar sur le

territoire couvert par le poste de la SQ de la MRC. C'est moi qui ai eu le privilège d'accompagner les policiers.

- **Parrainage**

Lorsqu'un policier est nommé parrain d'une municipalité, il agit auprès des représentants de celle-ci (élus, DG, etc.) comme ressource policière principale selon certains besoins.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

On demande des précisions sur la caractérisation des déchets par la MRC ainsi que sur le coût de mise en forme des fossés et de la Régie d'incendie de l'Est.

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois d'avril 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport du mois d'avril 2018 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Dépôt est fait du procès-verbal de la rencontre du CCU du 10 avril 2018.

18-05-113

8.4 Demande de PIIA pour la Municipalité du Canton de Stanstead – lot 4 922 953 – Parc Thayer, chemin Sheldon

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stanstead a présenté un projet de rénovation, sur le lot 4 922 953, au Parc Thayer, chemin Sheldon;

ATTENDU QUE le lot 4 922 953 est situé dans la zone Cb-1 ;

ATTENDU QUE la zone visée est soumise à un plan d'implantation et d'intégration architecturale type 2 (P.I.I.A.-2) ;

ATTENDU QU'un tel projet de construction est assujéti aux dispositions du *Règlement sur les P.I.I.A. numéro 354-2014* ;

ATTENDU QUE le projet doit s'harmoniser avec le cadre bâti existant ;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient pas aux objectifs du *Règlement numéro 354-2014 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale* ;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal d'accepter la présente demande de PIIA en ajoutant les conditions suivantes :

- Centrer le « pigeonier » avec le pignon de la toiture au-dessus de la porte d'entrée.
- Fixer des gouttières blanches en aluminium.
- Changer les fenêtres pour des fenêtres carrelées, à battant inversé.
- Faire la rampe d'accès en béton au lieu du bois (durabilité).
- Installer une porte d'entrée avec fenêtre carrelée, à guillotine.

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil appuie la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accepte la présente demande de PIIA incluant les conditions spécifiées.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

18-05-114

9.1 Adoption du Règlement 413-2018 constituant un comité consultatif en environnement

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 3 avril dernier, le conseiller Pierre Martineau a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement no 413-2018;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet la constitution du comité consultatif en environnement ;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le Règlement no 413-2018 intitulé « Règlement constituant le comité consultatif en environnement ».

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard deux jours avant la séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

18-05-115

9.2 Mandat additionnel pour complément de l'étude du barrage du lac Lovering

ATTENDU QUE conformément aux dispositions des articles 16 et 17 de la Loi sur la sécurité des barrages (chapitre S-3.1.01), ainsi que celles des articles 50 et 51 du Règlement sur la sécurité des barrages (chapitre S-3.1.01,r.1), la municipalité a fait faire l'étude d'évaluation de la sécurité du barrage Lovering en début d'année 2016;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le 27 février 2018 l'analyse du ministère de cette étude;

ATTENDU QUE cette analyse requière à nouveau les services du consultant en raison des demandes techniques du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité a sollicité le consultant pour une offre de services et que celle-ci est à taux horaire pour un montant maximal de 3 500,00\$, plus les taxes applicables;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil mandate la compagnie SG Expert Conseil pour le complément de l'étude du barrage Lovering à taux horaire pour un montant maximal de 3 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

18-05-116

9.3 Distribution d'arbustes gratuits pour les propriétés dont la bande riveraine n'est pas conforme

ATTENDU QUE le comité consultatif en environnement avait recommandé au conseil municipal l'an dernier de distribuer des arbustes gratuitement pour les propriétés dont la bande riveraine n'est pas conforme, afin de corriger le plus possible la situation;

ATTENDU QU'un montant avait été prévu dans le budget pour 2018 à cet effet;

Il est proposé par la conseillère Louise Hébert

Appuyé par le conseiller Christian Laporte

Il est résolu

QUE le conseil accorde un montant maximal de 2 000 \$ pour la distribution des arbustes gratuits pour les propriétés dont la bande riveraine n'est pas conforme.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 47000 999.

ADOPTÉE

18-05-117

9.4 Appui au projet d'AQUA MUNDO de nettoyage du lac Memphrémagog

ATTENDU le dépôt du projet d'AQUA MUNDO et l'étude de ce projet par les membres du conseil;

ATTENDU QUE ce projet consiste au nettoyage du fond du lac des nombreux débris observés par les plongeurs d'AQUA MUNDO au fil des années dans le secteur de Georgeville;

ATTENDU QUE le nettoyage du fond du lac par les plongeurs d'AQUA MUNDO fait partie d'un vaste programme de nettoyage du milieu aquatique sous l'égide d'AWARE, organisme offrant l'accréditation et la certification des partenaires;

ATTENDU QUE les objectifs du programme rencontrent les intérêts de la municipalité;

ATTENDU QUE l'ensemble du projet repose sur des bases de partenariats que la municipalité souhaite développer et maintenir avec ses partenaires;

Il est proposé par le conseiller Christian Laporte

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

QUE le conseil accepte de supporter financièrement ce projet de la façon suivante :

- En prenant à sa charge les frais liés à la location de conteneurs pour la collecte des déchets ramassés ainsi que ceux liés à la disposition de ces déchets;
- En prenant à sa charge les frais d'essence et de collation pour les plongeurs bénévoles présents lors des deux fins de semaine prévues pour ce nettoyage;

QUE le conseil autorise un montant maximal de 500.00\$ à ce projet;

QUE le conseil autorise le paiement d'un premier versement de 200.00\$ à l'organisme AQUA MUNDO et le paiement du solde sur présentation d'un bilan de l'activité et des dépenses réelles en essence et collation.

QUE cet appui financier se concrétise après l'obtention des autorisations ministérielles requises, le cas échéant.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

10.1 Ratification de l'ouverture de soumissions et octroi de contrat – remplacement de certains ponceaux

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres de service sur invitation pour le remplacement de certains ponceaux;

ATTENDU QUE les soumissions (2) reçues ont été ouvertes publiquement le 20 avril dernier lesquelles sont décrites comme suit :

	Pelle hydraulique	Camion	MG20B/t.m.	Pierre 100-200mm
R.T.D. enr	87.78\$	65.00\$	18.15\$	21.75\$
Excavation Renaud Bélanger Inc	80.00\$	75.00\$	16.60\$	21.00\$

ATTENDU QUE le calcul du plus bas soumissionnaire a été effectué selon le devis d'appel d'offres et que le plus bas soumissionnaire s'avère Excavation Renaud Bélanger inc.;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire est conforme au devis d'appel d'offres;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat de remplacement de ponceaux à Excavation Renaud Bélanger inc. selon les taux horaires plus haut décrits;

QUE le devis d'appel d'offres, la soumissions et la présente résolution font foi de contrat entre les parties;

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32016 521.

ADOPTÉE

10.2 Ratification de l'ouverture de soumissions et octroi de contrat – creusage de fossés

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres de service sur invitation pour le creusage de fossés;

ATTENDU QUE les soumissions (2) reçues ont été ouvertes publiquement le 20 avril dernier lesquelles sont décrites comme suit :

	Pelle hydraulique	Camion	MG20B/t.m.	Pierre 100-200mm
R.T.D. enr	87.78\$	65.00\$	18.15\$	21.75\$
Excavation Renaud Bélanger Inc	90.00\$	80.00\$	16.60\$	20.75\$

ATTENDU QUE le calcul du plus bas soumissionnaire a été effectué selon le devis d'appel d'offres et que le plus bas soumissionnaire s'avère RTD enr.;

ATTENDU QUE la soumission du plus bas soumissionnaire est conforme au devis d'appel d'offres;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil municipal octroie le contrat de creusage de fossés à RTD enr. selon les taux horaires plus haut décrits;

QUE le devis d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution font foi de contrat entre les parties.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 320006 521.

ADOPTÉE

18-05-120

10.3 Contrat de tonte de pelouse de certains terrains municipaux

ATTENDU QUE la municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation pour la tonte de pelouse de certains terrains de la municipalité

ATTENDUE QUE deux soumissionnaires ont répondu à cet appel;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire est conforme;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil octroie le contrat pour la tonte de pelouse de certains terrains de la municipalité pour la saison 2018 à Jordan Wharry au montant de 8 975\$, sans taxes.

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 32021 521.

ADOPTÉE

18-05-121

10.4 Contrat pour l'entretien paysager

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix pour l'entretien paysager de certains terrains de la municipalité et que le conseil désire retenir l'offre d'Irrigation Plus;

***Il est proposé par la conseillère Louise Hébert
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil octroie le contrat pour l'entretien paysager de certains terrains de la municipalité pour la saison 2018 à Irrigation Plus au montant de 4 780\$, incluant le paillis plus les taxes applicables.

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 32021 521.

ADOPTÉE

18-05-122

10.5 Mandat pour l'inspection et entretien du barrage Lovering

ATTENDU QUE le Règlement sur la sécurité des barrages et la Loi sur la sécurité des barrages édictée par le Gouvernement du Québec mentionne que tout barrage doit, selon sa classe, faire l'objet d'un nombre minimal d'activités de surveillance;

ATTENDU QUE le responsable de la voirie a reçu une proposition pour les deux inspections annuelles incluant le graissage des tiges de levage de la compagnie Vanex au montant de 2 920.00\$ \$ plus les taxes applicables;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil mandate la compagnie Vanex pour les deux inspections et le graissage des tiges du barrage Lovering pour un montant de 2 920.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

18-05-123

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers

Appuyé par la conseillère Mary Cartmel

Il est résolu

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois d'avril et mai 2018, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 102 908.31\$

Total des comptes à payer: 98 627.69\$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'avril 2018, au montant de 24 606.28\$

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 0 \$
- Rapport du responsable/adjoint de la voirie et infrastructures 5 227.57\$
- Rapport du chef pompier 0 \$

18-05-124

11.3 Demande de désignation d'un ruisseau auprès de la Commission de toponymie du Québec

ATTENDU QUE le comité de consultation en environnement avait recommandé au conseil de nommer un ruisseau sans nom traversant le village de Georgeville le ruisseau Village Brook, (rés : 2017-10-957);

ATTENDU QU'une recherche plus active a permis de découvrir une cartographie datant de 1913 confirmant que le réel nom de ce ruisseau est plutôt Meadow Brook;

Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless

Appuyé par la conseillère Louise Hébert

Il est résolu

QUE le conseil abroge la résolution 2017-10-957

QUE le conseil demande à la Commission de toponymie de nommer le ruisseau traversant le village de Georgeville le ruisseau Meadow Brook.

ADOPTÉE

18-05-125

11.4 Achat d'un ordinateur

Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

Il est résolu

QUE le conseil autorise l'achat d'un ordinateur pour la secrétaire trésorière adjointe, auprès d'Informatique ASR au montant de 829.95 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

18-05-126

11.5 Convention avec la MRC de Memphrémagog – Vente pour taxes

ATTENDU QU'une liste de propriétés ayant des arrérages de taxes a été présentée à la MRC de Memphrémagog pour la vente pour taxes aux enchères qui se teindra le 14 juin prochain au bureau de la MRC;

ATTENDU QUE les avis n'ont pu être signifiés pour certains immeubles;

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog est prête à signer une convention la dégageant, elle et ses officiers, de toute responsabilité relativement à la vente pour taxes des immeubles pour lesquels la correspondance expédiée en vertu des articles 1028 et 1041 du *Code municipal* a été retournée.

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Louise Hébert
Il est résolu***

QUE le conseil autorise la mairesse et la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité, une convention avec la MRC de Memphrémagog pour indemniser celle-ci et ses officiers de toute conséquence pécuniaire pouvant résulter de la vente pour arrrages de taxes des immeubles mentionnés et décrits dans la convention en raison de l'inobservation des articles 1028 et 1041 du *Code municipal*, vente qui aura lieu le 14 juin 2018.

ADOPTÉE

11.6 Dépôt du certificat – règlement 412- 2018

Tel que requis par le Code municipal, article 557, dépôt est fait par la secrétaire-trésorière du certificat du résultat de la tenue de registre concernant le règlement 412-2018.

18-05-127

11.7 Permanence de M. Pierre Simard à titre d'inspecteur en environnement et bâtiment

ATTENDU l'évaluation et la recommandation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement ainsi que l'évaluation et la recommandation de la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim;

ATTENDU QUE le conseil constate que M. Pierre Simard complétera sa période de probation avec succès en date du 14 mai 2018;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par la conseillère Mary Cartmel
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la permanence à M. Pierre Simard à titre d'inspecteur en environnement et bâtiment, à compter du 14 mai 2018.

QUE le conseil accorde à partir du 14 mai 2018, l'ajout d'un échelon salarial au salaire de M. Simard afin de rencontrer la politique salariale de la municipalité en lien avec la scolarité de l'employé.

ADOPTÉE

18-05-128

11.8 Demande auprès de Postes Canada

ATTENDU QUE la division territoriale de Postes Canada fait en sorte qu'il existe sept (7) codes postaux pour desservir la seule population du Canton de Stanstead, tel qu'il appert à la cartographie jointe en annexe;

ATTENDU QUE le fait d'avoir sept (7) codes postaux sur le territoire nuit considérablement à la transmission, par la municipalité, d'information qui normalement devrait être cheminée à l'ensemble de sa population;

ATTENDU QUE les citoyens du Canton de Stanstead doivent inscrire leur adresse en utilisant le nom d'une municipalité voisine;

ATTENDU QUE l'usage du nom d'une autre municipalité pour leur adresse rend la localisation des propriétés difficiles pour les véhicules d'urgences, les véhicules de livraison, etc.;

ATTENDU QUE pour plusieurs organismes gouvernementaux, le nom de la municipalité du Canton de Stanstead n'existe pas en raison du lien fait aux différents codes postaux d'autres municipalités et que cela entraîne une grande confusion tant pour les citoyens que pour les organismes;

ATTENDU QUE l'usage de noms de d'autres municipalités nuit à l'identité de la municipalité du Canton de Stanstead et au sentiment d'appartenance des citoyens;
ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Stanstead est une entité indépendante et constituée légalement et qu'elle doit être reconnue comme tel par toutes les instances gouvernementales;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil sollicite la participation active de Postes Canada pour déterminer la meilleure solution à cette problématique sur le territoire de la Municipalité du Canton de Stanstead.

QUE la présente résolution soit aussi transmise à l'Hon. Marie-Claude Bibeau Députée Compton-Stanstead.

ADOPTÉE

18-05-129

11.9 Octroi financier pour le Musée Copps

ATTENDU la présentation d'une mise à jour du projet « L'agriculture dans les Cantons de l'Est – une rétrospective »;

ATTENDU QUE cette exposition est un partenariat avec l'École Princess Elizabeth (PEES);

ATTENDU QUE la municipalité désire soutenir cette première exposition;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Et résolu***

QUE le conseil octroie une subvention de 500.00\$ au Musée Copps pour soutenir l'organisation de la première exposition portant sur l'histoire de l'agriculture dans les Cantons de l'Est.

ADOPTÉE

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

18-05-130

13.1 Entente modifiant l'entente constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog-Est

ATTENDU QUE la Municipalité est partie à l'entente constituant la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est (ci-après : « Régie incendie de l'Est »);

ATTENDU QUE LES Municipalités de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest ont manifesté leur intention d'adhérer à l'entente;

ATTENDUE QUE la Municipalité du Canton de Stanstead a consenti à cette adhésion conformément à l'article 10 de l'entente;

ATTENDU QUE QU'il y a lieu de modifier l'entente suite à l'adhésion des Municipalités de Stanstead-Est et de Barnston-Ouest;

***Il est proposé par le conseiller Jean DesRosiers
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil approuve l'entente modifiant l'entente constituant la Régie incendie de l'Est et autorise madame la mairesse et la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité, cette entente, jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ADOPTÉE

14. LOISIRS ET CULTURE

18-05-131

14.1 Fête des bénévoles

ATTENDU QUE la Fête des bénévoles aura lieu le 25 mai prochain;

***Il est proposé par la conseillère Louise Hébert
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le Conseil autorise une dépense maximale de 1 500 \$ taxes incluses pour l'organisation de la fête le 25 mai prochain.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 493.

ADOPTÉE

18-05-132

14.2 Fête du Canada et parade des pompiers

ATTENDU QUE la fête du Canada, organisée par l'Association communautaire de Georgeville aura lieu cette année le 30 juin;

ATTENDU QUE le comité organisateur demande à ce que le Carré Copp soit fermé pour un certain temps;

ATTENDU QUE les pompiers de la municipalité sont habituellement présents pour la parade;

***Il est proposé par la conseillère Mary Cartmel
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil accepte la fermeture à la circulation du Carré Copp de 13h à 14h environ le 30 juin prochain, dans le cadre de la fête du Canada.

QUE les assurances en responsabilité civile (à l'exception d'un incident qui surviendrait au Carré Copp et qui serait de la responsabilité de la municipalité) concernant l'événement sont à la charge de l'association et que celle-ci en a été informée par la directrice générale.

QUE le conseil précise que l'Association communautaire de Georgeville devra communiquer avec la Régie incendie de l'Est pour obtenir la présence des pompiers.

ADOPTÉE

18-05-133

14.3 Ratification de l'ouverture de soumission et octroi de contrat pour la réfection du bâtiment au Parc Thayer

ATTENDU QUE la municipalité a procédé a un appel d'offres sur invitation auprès de cinq entreprises pour la réfection du bâtiment de service au Parc Thayer;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a soumis une offre à la municipalité;

ATTENDU QUE l'ouverture de la soumission a eu lieu le 27 avril dernier et que le résultat est le suivant :

Entreprise	Prix
Construction M. Gaulin	51 165.00

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Jean DesRosiers
Il est résolu***

QUE le conseil mandate le plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction M. Gaulin pour un montant maximal de 51 165.00\$ plus les taxes applicables;

QUE le conseil mandate la directrice générale par intérim à négocier à la baisse ce montant avec l'entrepreneur.

QUE le devis d'appel d'offres, les addendas, la soumissions de l'entrepreneur et la présente résolution font foi de contrat.

ADOPTÉE

18-05-134

14.4 Relais du Lac Memphrémagog

ATTENDU QUE la 12e édition du Relais du Lac Memphrémagog aura lieu le 22 septembre prochain et que le trajet de la course traversera la municipalité du Canton de Stanstead;

ATTENDU QU'il est nécessaire que la municipalité l'autorise par voie de résolution;

***Il est proposé par le conseiller Andrew Retchless
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le Conseil autorise que le trajet de la course, dans le cadre de l'activité du Relais du Lac Memphrémagog 12e édition, traverse le territoire du Canton de Stanstead.

ADOPTÉE

15. VARIA

Tour de table des membres du conseil :

Des Félicitations sont adressées à Mme Cartmel pour son vernissage tenue lors de la dernière fin de semaine.

Une invitation du conseil est lancée au public pour profiter de l'après assemblée afin d'échanger avec les citoyens sur des préoccupations particulières.

On indique que le spectacle de la fin de semaine organisé par la municipalité était très bien et que malheureusement peu de citoyens en ont profité.

On souligne la Fête des bénévoles aura lieu le 25 mai et qu'il est possible de mentionner des noms de bénévoles auprès de l'agent au développement communautaire.

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une précision est demandée en lien avec l'avis général qui a été transmis aux propriétaires riverains concernant la protection de la bande riveraine.

18-05-135

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Andrew Retchless, il est 20h21.

Francine Caron Markwell
Mairesse

Caroline Rioux
Directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim